

Le journal de la commune
www.aywaille.be

N°175
décembre

Aywaille

**PRENEZ SOIN DE VOUS
ET DES AUTRES RESPECTEZ
LES 6 REGLES D'OR**

**MERCI AUX AQUALIENS
POUR LES SACRIFICES
REALISES DEPUIS DES MOIS**

SOLIDARITE

**MERCI A TOUS
LES BENEVOLES**

**MERCI A TOUT LE
PERSONNEL SOIGNANT,
HÔPITAUX, CENTRES DE
SANTE, MAISON DE REPOS, A
DOMICILE**

CONFIANCE

COURAGE

**MERCI AU PERSONNEL COMMUNAL
POUR LA CONTINUTE DES SERVICES ET
LES INITIATIVES SOLIDAIRES**

**MERCI AUX COMMERCANTS ET
AUX TRAVAILLEURS, FIDELES
AUX POSTES, MALGRE LA
SITUATION SANITAIRE**

2020
44^e année



Immobilière

SCHMIDT

FAIRE APPEL À UN AGENT

FAIT PASSER LE TAUX DE SUCCÈS D'UNE VENTE IMMOBILIÈRE DE 29% à 83%

• **AGENCE AYWAILLE** • 04 246 00 00 • **AGENCE DURBUY** • www.schmidtwallonie.be

Vous cherchez un accueil chaleureux dans un cadre verdoyant ?

Ouverture de nouvelles résidences-services début 2022



MAISON DE REPOS & RÉSIDENCE SERVICES

Une maison de vie à la pointe de la modernité

Soins professionnels personnalisés • Animations quotidiennes
Cuisine maison par un Chef et à base de produits frais
Centre de bien-être : Sauna, bain-bulles, lit flottant thérapeutique...

Espace dédié aux personnes désorientées

04/247.70.70

info@chantoirs.be

www.chantoirs.be

Square Philippe Gilbert, 2

4920 Remouchamps-Aywaille



Le Jardin des
Chantoirs



*Je vous
souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'année
ainsi qu'une belle & heureuse
année 2021!*

*Thierry Carpentier,
Bourgmestre*

LE MOT DU BOURGMESTRE

A Aywaille, en 2020, on a bien entendu parler du Covid comme partout ailleurs. Cependant, un autre sujet a été au centre de nombreuses discussions, le site du Ninglingspo.

Depuis quelques années, la commune a réalisé plusieurs aménagements afin de sécuriser la promenade mais aussi mettre en avant notre superbe patrimoine et surtout le protéger. Suite à ces améliorations, le nombre de promeneurs a sans cesse augmenté pour atteindre des sommets lors de cet été 2020.

Le site du Ninglingspo devient malheureusement « victime » de son succès, avec des conséquences néfastes pour le site mais aussi pour le voisinage. C'est la raison pour laquelle des mesures ont été prises afin de réduire la fréquentation de la promenade. Ces restrictions impopulaires sont toutefois nécessaires afin de préserver la qualité environnementale des lieux mais aussi la sécurité des promeneurs et des riverains.

Afin d'avoir une vision à plus long terme, des études sont en cours dans le but de trouver la meilleure solution concernant l'avenir du site. De nombreuses pistes sont sur la table, vos propositions sont également les bienvenues. Des contacts ont aussi été pris avec le SPW afin de sécuriser la voirie régionale et lutter contre le stationnement sauvage.

La pérennité de ce joyau de notre commune est au centre de nos préoccupations, le dossier est loin d'être évident, mais nous nous devons d'y parvenir.

THIERRY CARPENTIER,
BOURGMESTRE

AVIS IMPORTANT

ACTE DE RECONNAISSANCE PRÉNATALE



Vous souhaitez faire une reconnaissance prénatale ? Ne vous y prenez pas trop tard ! En effet, cette démarche nécessite de rassembler divers documents.

Dans tous les cas, les futurs parents devront ensuite se présenter ensemble au service Etat civil, munis de leur carte d'identité et d'un certificat médical indiquant que Madame est enceinte et que l'accouchement est prévu pour telle date.

DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ, NOUS INVITONS LES PERSONNES CONCERNÉES À PRENDRE PRÉALABLEMENT CONTACT PAR TÉLÉPHONE AVEC LE SERVICE ETAT CIVIL : 04 364 0552 – 04 364 0551 – 04 364 0555



**Jour férié
FERMETURE**

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés :

- * Les jeudis 24 et 31 décembre 2020 à partir de 13 h
- * Les vendredis 25 décembre 2020 et 1^{er} janvier 2021

Les permanences des jeudis et samedis sont annulées actuellement.



Unimédia Editions Multimedia
Rue Joba 9 – 4053 Embourg
☎ 04 224 74 84 – info@uni-media.be

Périodique trimestriel de la commune d'Aywaille
Editeur responsable : Th. CARPENTIER, Bourgmestre
rue Houbière 4 - 4920 Aywaille | www.aywaille.be - info@aywaille.be



QUOI DE NEUF POUR LES CONSEILS CONSULTATIFS ...



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (CCE)

Ils sont au nombre de 24 et représentent l'ensemble des 9 écoles fondamentales (tous réseaux confondus) de l'entité.



BRUWIER Jade – CARPENTIER Leslye – CARPENTIER Thomas – CASTRONOVO Maxime – DELHAISE Lincoln – DEMONCEAU Albane – DRIESSENS Nelle – EL GHAZOU LI Lina – ETIENNE Louise – FAGNARD Romain – FOCARAZZO Chiara – FONCK Harisson – GERARD Zoe – GHYSENBERGS Nathan – HOUBART Alessio – LEMAIRE Eline – MAHY Lou – MONFORT Lou – MULQUET Camille – NAEDENOEN Lou – PAENHUYSEN Marie – PINELLO Eva – VERMEERSCH Romain et VOLVERT Anyssa vont pouvoir mettre en place des projets d'intérêts collectifs et également être un relais auprès des autres enfants de leur école ou village. Les petits conseillers se voient 2 fois par mois. Les enfants sont très motivés et ont déjà de beaux projets qu'ils souhaitent réaliser (créer des jeux géants pour mettre dans toutes les écoles, faire une bourse pour récolter du matériel scolaire...). Nous souhaitons une bonne année pleine de projets et succès aux nouveaux élus !

INFOS : PLAN DE COHÉSION SOCIALE,
04 364 05 26 – 04 364 05 47

LE CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES (CCJ)

Depuis la rentrée de septembre, ce Conseil Communal compte 14 jeunes !



Les membres du CCJ sont BONIVER Héloïse – CHARLES Romane – COMPERE Coline – COMPERE Simon – CONRARD Jules – DACO Emma – EVRARD Noé – FINNE Adam – FOSCHAL Kilyan – GAVRAY Nicolas – HOUGARDY Elise – JEHENSON Edeline – SANFILIPPO Saverio et VAN MONFORT Lucas.

Parmi les nouvelles recrues, 3 anciens membres du Conseil Communal des Enfants ont souhaité continuer à soumettre leurs idées et projets !

Les jeunes se rencontrent 2 fois par mois et sont déjà en construction de beaux projets (sensibilisation/ prévention aux services de premiers secours ; organisation d'une journée ludique pour des enfants défavorisés ; organisation d'une course d'orientation en vélo pour les familles...). Nous leur souhaitons une belle continuation et les remercions pour leur implication.

INFOS : PLAN DE COHÉSION SOCIALE
04 364 05 26 – 04 364 05 47

LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS (CCCA)

Les membres du CCCA continuent à se réunir 1 fois par mois.



Ils mettent en place des projets tels que l'organisation de conférences thématiques intergénérationnelles, la réalisation d'un nouveau formulaire pour la déclaration

des dernières volontés de fin de vie, des rencontres- balades avec les résidents du centre de la Croix-Rouge de l'Amblève pour leur faire découvrir notre belle région et son histoire...

N'oubliez pas qu'en cette période de crise sanitaire, les membres du CCCA sont des relais privilégiés avec la Commune et rappellent qu'ils sont accessibles et disponibles non seulement pour vous entendre (idées, préoccupations, aspirations...) mais surtout pour vous écouter.

Ils sont joignables par téléphone :

DAVID Christiane	0478986683
GILLES Marie-Jeanne	043847143
HARDENNE Linda	0474256959
(Vice-Présidente)	
HOURLAY Andrée	043844144
MOUSSEBOIS Joseph	0471564983
OFFREDI Norbert	0496359978
SERVAIS Marie	0494660754
SILVESTRE Jean-Paul	0477256033
TENRET Jeanne-Marie	0478803044
THONON Marie-Thérèse	0474611960
VAN DER EECKEN Jean-Luc	0497538329
VITOUX François	0497707550
(Président)	

INFOS : NATHALIE MEROLA, COORDINATRICE DU CCCA AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE, 04 364 05 47 - NATHALIE.MEROLA@AYWAILLE.BE

L'AQUAMOBIL EST LÀ POUR VOUS !



Vous n'avez pas de moyen de locomotion, vous devez aller faire vos courses ou vous rendre chez le médecin, l'Aquamobil est la solution.

Ce véhicule, conduit par un bénévole le mardi et le jeudi, se déplace sur le territoire de la commune d'Aywaille pour la modique somme de 4€ aller-retour où que vous habitez.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour conduire l'Aquamobil. N'hésitez pas à nous contacter !

INFOS ET RÉSERVATION :
CATHERINE GRENSON 04 364 05 26
- CATHERINE.GRENSON@AYWAILLE.BE



AYWAILLE, COMMUNE SOLIDAIRE

Les dernières mesures de confinement entraînent à nouveau une diminution de l'accessibilité aux magasins et services ainsi que des difficultés de mobilité pour certains.

Ces mesures exceptionnelles touchent toute la population, mais plus particulièrement **les personnes fragilisées, isolées ou connaissant encore d'autres difficultés.**

Nous encourageons la solidarité entre voisins dans le respect des règles et conditions de confinement, de distanciation sociale et d'hygiène les plus strictes: **proposer son aide pour faire une course en même temps que les siennes ou passer à la pharmacie par exemple.**

Durant la crise Coronavirus, le Plan de Cohésion Sociale et l'Administration communale restent plus que jamais à votre service.

Nous aidons les personnes isolées ou avec des difficultés et des problèmes de mobilité pour leur acheminer médicaments et courses.

MEDICAMENTS DE LA PHARMACIE

Contactez votre pharmacien, situé sur le territoire de la commune d'Aywaille, pour passer votre commande. Il contactera le PCS qui vous livrera vos médicaments.

AU MAGASIN POUR FAIRE VOS COURSES

Contactez le PCS qui transmettra votre liste de courses au Carrefour Market à S-Remouchamps et vous livrera vos courses le lendemain dans le respect des règles de distanciation et d'hygiène.

**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER
LE SERVICE DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE ENTRE 9 ET 16H.
AU 04 364 05 26 OU CATHERINE.GRENSON@AYWAILLE.BE**



CPAS: AIDE SOCIALE – REPAS À DOMICILE

Le Centre Public d'Action Sociale est à votre service en matière d'aides sociales diverses. Il fournit et livre aussi des repas à domicile sous certaines conditions.

RENS.: 04.364.05.40 OU 04.364.05.34

SOUTIEN AUX COMMERCES

ET AUX ENTREPRISES D'AYWAILLE

La Commune d'Aywaille a mis sur pied une cellule pour aider et suivre les entreprises dans l'établissement de dossiers pour obtenir des indemnités, pour la promotion de leurs activités adaptées suite à la crise, pour le suivi des bons commerces...

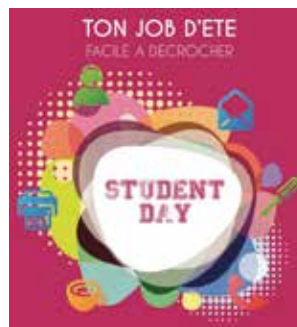
**RENS: LYSIANE LEONARD, 04.364.05.49 (SAUF LE MARDI)
OU LYSIANE.LEONARD@AYWAILLE.BE (DURANT LES HEURES DE BUREAU)
CONTACTS AVEC L'ADMINISTRATION COMMUNALE
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LES SERVICES:
04.384.40.17 – INFO@AYWAILLE.BE – WWW.AYWAILLE.BE**

.bealert  **TOUTE L'INFO SUR LA CRISE**
www.info-coronavirus.be



Pour les questions relatives aux aides existantes en matière d'alimentation, de crédits, de logements, de situations professionnelles ou de chômage, appelez le 1718 Service d'aides aux urgences sociales. Ce service est le relais entre une personne en difficulté et l'interlocuteur adéquat pour l'aider (aides psychologiques, aides aux assuétudes, détresses familiales, services de proximité, etc.).

Le site luttepauvrete.wallonie.be répond aux besoins spécifiques des personnes en difficulté et envoie vers les aides adéquates pour chacune des questions évoquées.



Habituellement, c'est en février que nous organisons le Student Day afin de soutenir les étudiants dans leur recherche de job.

Etant donné les circonstances sanitaires actuelles et ne connaissant pas l'évolution de la pandémie début 2021, nous n'avons pas encore pris de décision quant à l'organisation de cette manifestation: l'organiser ultérieurement, créer une formule virtuelle... sont des pistes envisagées... Aussi, nous vous informerons dès que possible via nos pages Facebook (Administration communale, Emploi Aywaille,...) et les sites de l'Administration communale, Ova-emploi-formation...

**CONTACTEZ LA CELLULE EMPLOI AYWAILLE
POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU QUES-
TION SUR LE SUJET DES JOBS ÉTUDIANTS:
0490 44 54 37 – EMPLOI@AYWAILLE.BE**

BESOIN D'AIDE EN INFORMATIQUE?

La situation sanitaire a entraîné une accélération de l'utilisation des outils informatiques et du numérique dans la vie courante: que ce soit pour les visio-conférences, les cours en ligne, les achats par internet ou encore la réalisation de démarches administratives...



L'informatique a été utilisée dans bien des domaines et bien des situations pour trouver une solution au confinement et permettre une certaine continuité des activités. Malheureusement,

cette utilisation accrue de l'informatique a mis en exergue la difficulté pour certains d'accéder aux nouvelles technologies. Que ce soit par manque de moyens financiers (achat d'un pc impossible, abonnement Internet trop cher...) ou par manque de compétences, 20% de la population est en difficulté pour utiliser le numérique...

Dès lors, il nous semble essentiel de maintenir une partie des activités de nos Espaces Publics Numériques. Afin de répondre aux besoins essentiels, nous assurons des permanences sur rendez-vous. Que vous soyez demandeur d'emploi, commerçant, senior, étudiant...

**CONTACTEZ L'EPN AU 0490 44 54 37 –
EPN@AYWAILLE.BE AFIN DE TROUVER UNE
SOLUTION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS ET
NE PAS ÊTRE PRÉJUDICIÉ PAR L'ÉVOLUTION DES
NOUVELLES TECHNOLOGIES – CE SERVICE VOUS
EST PROPOSÉ GRATUITEMENT.**



OUI, IL EST RAISONNABLE D'ESPÉRER

Pandémie, attentats, résurgence, voire continuité de l'extrémisme, sans oublier les urgences climatiques, sociales et économiques, les derniers mois ont vu s'installer le chaos. Ce chaos bouscule la vie des citoyens et met sous tension les institutions et les valeurs de nos démocraties. Serait-il donc déraisonnable d'espérer ?

L'élection de Joe Biden à la présidence des Etats-Unis doit être source d'inspiration. Il est possible de vaincre le populisme, le mensonge, la confusion entre des intérêts particuliers et l'intérêt général. Les scènes de liesse à l'annonce de la victoire de Biden sont l'expression d'un soulagement éthique, synonyme de solidarité, de dialogue et du respect des diversités. D'un autre côté, il faut aussi prendre en considération le score important réalisé par Donald Trump, score qui signifie une remise en question des valeurs éthiques, valeurs qui devraient être prônées là où s'exerce tout pouvoir politique. Cette séquence électorale montre

ô combien la démocratie est fragile. Elle suppose d'articuler la liberté individuelle au bien commun et de traduire l'écoute des préoccupations citoyennes dans des mesures justes et équilibrées. Elle demande du courage, de ne pas détourner le regard, de se confronter au monde tel qu'il est ... Si la victoire de Joe Biden est la réussite des valeurs démocratiques, elle a été permise par l'extraordinaire résilience de la démocratie et par des citoyens qui se sont engagés comme jamais dans cette élection. Cette capacité de résilience est aussi perceptible face au coronavirus. Lesystème, mis sous tension, tient le coup, malgré les incohérences et le manque de prévoyance politique.

De plus, ce virus qui frappe sans distinction démontre combien il est nécessaire d'être solidaire et, en particulier, vis-à-vis des plus faibles. Cette prise de conscience doit d'abord venir des pouvoirs en place et des milieux favorisés. Cette pandémie

relève aussi que les individus doivent décharger de l'humilité les uns vis-à-vis des autres ainsi que vis-à-vis de la nature et de notre terre qui nous sont données en prêt durant notre vie. Cette ligne de conduite apparaît raisonnable si chacun a la volonté de transmettre aux générations futures la conviction de la fragilité de la condition humaine et du savoir vivre ensemble...

Oui, il est raisonnable d'espérer. Et même si, à l'heure d'écrire ces lignes, nous ne savons pas encore de quoi les fêtes de fin d'année seront faites, nous désirons placer cette période ainsi que les années à venir sous le signe de l'espoir. D'ores et déjà, nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année aussi chaleureuses que possible.

**LE GROUPE «AYWAILLE DEMAIN»
VINCENT MOYSE, MARC GILSON,
DANIEL RIXHON, MÉLANIE LEPONCE,
MARC EVRARD, ET JEAN CLOSE**

ecolo

DES RÉSERVES NATURELLES... VITE!

Notre commune est une des plus belles de Wallonie. Nous jouissons d'une nature particulièrement diversifiée et originale, notamment le long de la vallée de l'Amblève. A l'heure d'une vie toujours plus stressante, pouvoir se balader, respirer, se ressourcer, s'apaiser dans une nature préservée n'est plus un luxe. C'est une nécessité urgente. A ce titre, l'ancienne carrière de Chambralles, les collines de Dieupart et du Thier Bosset, la prairie des Fossettes pourraient

étoffer le réseau de réserves naturelles déjà existantes au sein de notre commune (réserves de la Heid des Gattes, de Martinrive et de Paradis).

Si la majorité accepte de s'engager dans cette voie, notre commune pourrait ainsi devenir un modèle de conservation de la nature pour la Wallonie et participer au bonheur des promeneurs(neuses).

Cela traduirait aussi, à l'échelle communale, la volonté de la Ministre Céline Tellier et du Gouvernement wallon de créer chaque année 1.000 hectares de nouvelles réserves naturelles.

En outre, n'oublions pas qu'en tant que citoyens(ennes), il nous est possible d'agir. Si dans son jardin, chacun(e) d'entre nous offre une place à la vie sauvage en créant une petite réserve naturelle, une mare, une haie, un arbre, un coin d'herbes folles, si nous refusons d'y utiliser insecticides, herbicides et autres fongicides, nous aurons fait un pas vers un monde plus serein et plus accueillant pour nos enfants.

En ces temps compliqués et moroses, nous voulions par ces quelques mots vous apporter une petite note positive. Mais le

climat anxigène dans lequel nous sommes plongé(e)s depuis de nombreux mois ne doit pas nous faire oublier l'essentiel : nous faisons partie intégrante de la nature, des écosystèmes vivants, et nous devons faire en sorte d'y vivre en harmonie.

De nombreuses études nous rappellent d'ailleurs qu'à trop malmener la vie sauvage, nous favorisons la transmission de nouvelles maladies animales vers l'homme. Respecter, favoriser la biodiversité est la meilleure façon d'éviter la répétition de ces événements qui mettent le monde à genoux.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation sanitaire et hospitalière est particulièrement alarmante. Nous espérons que quand vous les lirez, elle se sera largement améliorée. Quoiqu'il en soit, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année, en simplicité et entouré(e)s des personnes qui vous sont chères. Nous vous souhaitons également tout le meilleur pour cette nouvelle année qui s'annonce.

**CORINE DUBOIS DARCIS,
DAPHNÉ WISLEZ, YVES MARENNE**



Colchiques dans les prés fleurissent, fleurissent... aux Fossettes

MAISON CROIX-ROUGE AYWAILLE-HAMOIR-OUFFET



L'année 2020 s'achève et nous espérons qu'avec elle prendra fin une période bien sombre !

Comme en atteste la photo ci-dessus, **les travaux de construction** de votre **nouvelle Maison Croix-Rouge** suivent leur cours.

La demande d'aide d'urgence reste, malheureusement, très forte car les revenus de nombreuses familles ont été impactés par la crise sanitaire. Mais nos bénévoles sont toujours présents pour leur venir en aide : nourriture, vêtements, mobilier sont distribués chaque jour.

Nos **FORMATIONS (BEPS, secourisme, réa...)** sont provisoirement suspendues. N'hésitez cependant pas à contacter **Luc Hausman au 0498766638** pour obtenir de plus amples informations.

Le PRÊT et LA LIVRAISON DU MATÉRIEL PARAMÉDICAL continuent dans le plus strict respect des règles d'hygiène. **Tarifs concurrentiels et livraison rapide sont garantis ! Et nous sommes très fiers des retours positifs obtenus, louant notre professionnalisme et la qualité du matériel fourni !**

N'hésitez pas à nous contacter ! Nous sommes à votre disposition au **0497 52 89 68** du lundi au samedi, et une **permanence** est organisée **rue Ladry 25 à 4920 Remouchamps les mercredis, de 14 h à 18 h et sur rendez-vous pour les urgences.**

Enfin, n'oubliez pas de noter dans vos agendas **les dates des PROCHAINES COLLECTES DE SANG !**

Remouchamps : Institut Saint-Raphaël, le vendredi 8 janvier 2021 de 17 h 30 à 20 h.

Aywaille : Athénée Royal, le vendredi 15 janvier 2021 de 17 h 30 à 20 h.

Harzé : Ancienne Maison Communale, le mardi 26 janvier 2021 de 18 h à 20 h.

Awan : Car devant l'Ecole rue Wacostet, le jeudi 28 janvier 2021 de 17 h à 19 h.

Rens. : J. Echterbille 0475 86 38 04

Envie de **NOUS SOUTENIR FINANCIÈREMENT** ? Faites un don sur le compte **BE72 0682 0036 2116 de la Maison Croix-Rouge Aywaille-H-O** – mention « Don » sur votre virement.

LOCAL : RUE LADRY, 25 – 4920
SOUGNÉ-REMOUCHAMPS
PRÉSIDENTE : JOSETTE LESPAGNARD, 0497 52 89 69

CAMPAGNES HUMANITAIRES ...



Cette ASBL belge de coopération au développement suit des projets fondés sur l'agriculture familiale durable et l'alimentation responsable. La soutenir, c'est participer à l'amélioration des conditions de vie de milliers d'agriculteurs et de familles en Afrique et en Amérique latine. **51^e campagne annuelle du 15 au 21 janvier 2021.**

INFOS : WWW.ILESDEPAIX.ORG



Campagne les 29, 30 et 31 janvier 2021, soutenez l'action en vendant ou en achetant les marqueurs (7€ la pochette) ou en faisant un don sur le compte BE05 0000 0000 7575 ou directement en ligne.

INFOS : WWW.ACTIONDAMIEN.BE



Les **13 et 14 mars 2021** : opération de récolte de vivres non

périssables de cette Asbl au bénéfice d'associations d'enfants (maisons d'hébergement, maisons de quartier, écoles de devoirs, maisons de jeunes ...). Les bénévoles récolteront en porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins ... Les dons reçus permettront d'organiser des journées de loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont ces associations s'occupent.



INFOS : 02 675 73 11
WWW.ARC-EN-CIEL.BE



Un mois d'été pour la santé d'un enfant biélorusse

Pour accueillir pendant 4 semaines un enfant âgé entre 7 et 12 ans et renforcer ainsi son système immunitaire, une cotisation annuelle de 15€ est demandée ainsi que la participation au voyage de l'enfant et à l'assurance soins de santé à concurrence de 120€.

PLUS D'INFOS : ASBL ASET, RUE DU BIEF, 37 À 4652 HERVE
JOSINE DERU, 0476 48 42 00
ASET@SKYNET.BE
WWW.ASET.BE/ACCUEILLIR



Le Comité liégeois a besoin de vous : une heure, un jour ... pour l'aider à accomplir sa mission qui est d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques et développer et encadrer des activités de proximité : visites, excursions, rencontres festives, opération Chococlef en septembre ...

RENS. : MADAME VAN ZUYLEN RÉGINE, 0496 28 95 72
LIEGE@LIGUESEP.BE



www.facebook.com/chococlef

[instagram.com/lbsep_chococlef](https://www.instagram.com/lbsep_chococlef)

SITE INTERNET WWW.AYWAILLE.BE

Le site internet de la Commune d'Aywaille fêtera dans quelques jours sa première année d'existence. Sa présentation dynamique, ses mises à jour régulières et son ergonomie permettent, en quelques « clics », de (presque) tout savoir sur notre commune, les services de l'administration, les actualités, les sites touristiques (pages les plus vues), les manifestations... Il est également possible de surfer aisément entre les différentes rubriques et autres mini-sites tels que bibliothèque.aywaille.be, tourisme.aywaille.be et agjsca.be. Cet outil est également en lien direct avec la page Facebook « Administration communale d'Aywaille » que vous pouvez suivre pour recevoir les publications et actualités de l'administration mais aussi du PCDN, de la Bibliothèque... Au quotidien, cela demande un important travail de mises à jour, de vérifications et de mises en page pour

encoder et corriger une multitude de données et présenter une information abondante de la façon la plus claire et la plus lisible possible.

N'hésitez pas à revenir vers nous via l'adresse info@aywaille.be pour nous aider à encore améliorer les performances et données du site www.aywaille.be en nous faisant parvenir vos remarques, commentaires, informations et données qui viendront compléter ou corriger ce qui aura été publié.

Rappelons que cette plateforme a été développée en collaboration avec l'intercommunale IMIO et que la structure et l'arborescence simple du site le rend convivial et très complet avec un annuaire important permettant des recherches précises via le **moteur de recherche** ou les rubriques « **Je suis** » – « **Je trouve** ».

THIERRY CARPENTIER,
BOURGMESTRE



ERRATUM

Des précisions et corrections sont à apporter à l'article « Lettre aux aînés » paru en page 6 du Journal communal n°174 de septembre 2020

Deux n° de téléphone pour deux services bien distincts :

- **08 00 16 210** : n° gratuit de la ligne seniors région wallonne pour toutes vos questions sur les aides et conseils aux Seniors
- **08 00 30 330** : Respect Seniors : Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés

URGENT!



L'asbl Mobilok, Service de transport adapté recherche des chauffeurs bénévoles pour conduire leurs bénéficiaires à mobilité réduite vers des lieux de soins ou à des activités culturelles, familiales, sociales...

RENS. : 04 375 46 72 - MOBILOK@OUTLOOK.BE

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE



L'intoxication au monoxyde de carbone (CO) est principalement due au mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage associé à une aération insuffisante des pièces.

RISQUES

Le CO est un gaz incolore, inodore et non irritant qui s'échappe lors de toute combustion et se diffuse rapidement dans l'environnement. Quand il est absorbé par les poumons, **ce gaz asphyxie progressivement l'organisme** : il peut tuer en quelques minutes.

MESURES DE PRÉCAUTION

Chaudières, cuisinière, chauffages mobiles, chauffe-eau, chauffe-bain... : s'ils ne fonctionnent pas correctement, ces appareils peuvent propager du CO dans votre logement. Pour prévenir une intoxication, adressez-vous à des professionnels pour :

- installer vos appareils à combustion ;
 - ramoner régulièrement le conduit de cheminée ;
 - contrôler l'évacuation des fumées (par l'extérieur) ;
 - vérifier votre chaudière une fois l'an.
- Ne calfeutrez jamais une pièce pour vous réchauffer : assurez-vous que de l'air y continue à circuler (grille d'aération, fenêtres...).

SYMPTÔMES

Peu « remarquables », les principaux symptômes d'une intoxication au CO sont :

- des maux de tête et des vertiges ;
- des nausées ;
- des troubles de la vision, de l'odorat, de l'attention ;

- des douleurs thoraciques, musculaires, abdominales.

Dans les cas les plus graves, la victime perd connaissance et tombe dans le coma avant de décéder.

TRAITEMENT

Les personnes intoxiquées, même légèrement, doivent être transportées à l'hôpital : elles sont mises sous oxygénation pour éliminer le monoxyde de carbone.

En cas d'accident, il faut impérativement :

- aérer immédiatement les lieux en ouvrant les portes et les fenêtres ;
- arrêter les appareils en fonctionnement ;
- évacuer les occupants des lieux ;
- appeler le **112** en mentionnant à l'opérateur la suspicion d'intoxication au CO.

Après l'incident, le logement ne pourra être réintégré qu'après le passage d'un professionnel qualifié et l'exécution des travaux de mise en conformité.

INFOS : [HTTPS://WWW.BELGIUM.BE/FR/SANTE/VIE_SAIN/E/HABITAT/INTOXICATION_CO](https://www.belgium.be/fr/sante/vie_saine/habitat/intoxication_co)

AMÉNAGEMENTS DES ENTRÉES DE VILLAGES

Le Collège poursuit sa campagne de sécurisation des voiries communales dans les hameaux et villages de notre entité.



Après avoir procédé à l'acquisition d'une machine qui permet de peindre les marquages routiers de façon beaucoup plus rapide et efficace, le Collège a défini les dispositifs pour chaque rue concernée. Grâce à une arrière-saison sèche et ensoleillée,

permettant ces marquages routiers, le Service des Travaux a pu débiter leur mise en place.

Des éléments composés de peinture au sol et de potelets démontables sont placés en fonction de la configuration des lieux, du trafic et du type de véhicules empruntant la rue (voitures, poids lourds, bus, charroi agricole etc.) sous forme d'un seul élément, de deux éléments en vis-à-vis ou de deux éléments en chicane espacés de 15 mètres.

Certains aménagements plus anciens sont remplacés de façon à obtenir une uniformité pour tous les villages et une meilleure efficacité. Une partie des cousins berlinois, détériorés par le temps, est également remplacée.

Cette première phase a nécessité un investissement sur fonds propres de 37.000€ (matériel et machine à peinture). D'autres aménagements pourront être placés dans le prochain semestre.

EVOLUTION D'UN DOSSIER SUR VOIRIE COMMUNALE

Réception de la plainte via mobilite@aywaille.be, analyse de la demande, relevé de données (vitesse, fréquentation), rencontre éventuelle avec les riverains, étude et proposition au Collège communal des aménagements et/ou mesures de vitesse éventuelles, demande d'avis préalable auprès de l'agent d'approbation de la

Région wallonne concerné, adoption d'un règlement complémentaire de circulation par le Conseil communal, approbation du règlement complémentaire par l'agent d'approbation concerné de la Région wallonne qui a entre 20 et 40 jours pour rendre un avis en fonction de la matière, mise en place de la mesure ou des aménagements.

EVOLUTION D'UN DOSSIER SUR VOIRIE RÉGIONALE

Seule la Région wallonne peut adopter des mesures de circulation. Les communes peuvent prendre des mesures sur voirie régionale par le biais de règlements complémentaires « de suppléance » si la Région

wallonne s'abstient de les prendre mais uniquement pour les mesures concernant le stationnement. La procédure est alors identique que pour les voiries communales.

CPSR

Une fois par an la Direction des Routes de Liège du SPW organise une Commission Provinciale de Sécurité Routière. L'ordre du jour est établi en fonction des zones accidentogènes sur les voiries régionales et déterminé par la zone de police SECOVA. La Cellule mobilité participe à ces réunions.

La CPSR 2019 a permis la prise de mesures de vitesse à Sedoz et à Han et la mise en place d'aménagements destinés à réduire la vitesse aux abords du carrefour entre la rue de Marche et la rue des Ardennes (travaux réalisés par le SPW en octobre 2020).



PARKING DE DÉLESTAGE POUR LES POIDS LOURDS

Pendant l'hiver sera réalisé un parking pour les poids lourds le long de la rue de la Fagne dans le parc d'activités économiques de Harzé. Cet aménagement permettra de proposer des emplacements pratiques, éclairés, sécurisés de par leur position et permettra de libérer des emplacements de stationnement essentiels dans les zones touristiques et urbaines.



PLAINTES

Chaque plainte est traitée et analysée. Une visite sur place est toujours réalisée. Si nécessaire, une réunion avec les riverains est organisée sur place avec la Cellule mobilité.

CONTACTS :
DENIS CORNET,
CONSEILLER EN MOBILITÉ,
MOBILITE@AYWAILLE.BE
CHRISTIAN GILBERT,
ECHEVIN DE LA MOBILITÉ,
CHRISTIAN.GILBERT@AYWAILLE.BE
0474 95 80 08
INFOS : [HTTPS://WWW.AYWAILLE.BE/FR/MA-COMMUNE/SERVICES-COMMUNAUX/MOBILITE-1](https://www.aywaille.be/fr/ma-commune/services-communales/mobilite-1)

EVA GARRAUX, MERITE SPORTIF AQUALIEN 2019.

Cette année 2020 aura été bousculée à tous niveaux par la crise du coronavirus. La remise du trophée du Mérite sportif communal n'y aura pas échappé et n'a donc pas pu se dérouler au printemps à l'instar des années précédentes.

Les membres du jury ont néanmoins pu analyser les différentes candidatures, qu'il s'agisse de performances d'équipes ou de sportifs individuels et ont tenu à établir un palmarès. C'est ainsi que les diplômes et récompenses ont pu, bien que plus tardivement, être attribués et remis directement aux lauréats.

EQUIPES CHAMPIONNES OU MONTANTES AU TERME DE LA SAISON 2019-2020 :

Equipe des Pupilles U14 Elites du **Royal Basket Club 4A Aywaille**
Equipe Dames du **Royal Aywaille Football Club**.

PERFORMANCES INDIVIDUELLES:

Le Jury a tenu également à mettre à l'honneur divers sportifs aqualiens d'origine, ayant réussi de belles performances durant l'année 2019: les cyclistes professionnels **Philippe GILBERT** et **Maxime MONFORT** ainsi que **Romain LEONARD**, Champion semi-professionnel de vélo trial.

Prix Coup de Coeur

Equipe de Jeunes Gens -17 ans du Royal Tennis Club d'Aywaille, Champions régionaux en Province de Liège.

Prix Senior de l'effort

Charles LAVAL pour ses beaux résultats au Bearman XXL, Triathlon de l'Extrême.

Prix du Jeune Talent en Devenir

Aloïs GARRAUX, un athlète motivé qui pratique la natation à un très bon niveau.

Prix du grand Espoir confirmé

Jimmy MARCOUX, pongiste de haut niveau du TT Aywaille et du TT Awan-Aywaille.

Accessit d'honneur

Marie PEETERS pour ses succès engrangés au sein du club de basket Liège Panthers ainsi qu'au sein de l'équipe nationale les Young Cats et pour l'encourager à continuer sur cette voie.

Le Prix du Mérite sportif 2019 a été décerné à **Eva GARRAUX**, nageuse, pour performances significatives en 2019 en catégorie 16 ans.

Aux Championnats Francophones : 1^{er} place en 50m dos, 2^e place sur 200m dos, 3^e place sur 100m papillon et 3^e place sur 50m papillon.

Aux Championnats de Belgique d'été : Championne de Belgique en 50m dos et Vice-Championne de Belgique sur 100m dos et sur 200 m dos; 6^e en 50m papillon, 3^e sur 100m papillon, 2^e en relais 4x100m 4 nages mixte et en relais 4x100m nage libre et 5^e en 200m 4 nages.



Eva détient encore ...

- le 2^e meilleur temps belge sur 50m dos en bassin de 50m
- le 2^e meilleur temps belge sur 100m dos en bassin de 50m
- le 3^e meilleur temps belge sur 200m dos en bassin de 50m
- le 5^e meilleur temps belge sur 200 m 4 nages en bassin de 50m
- le 4^e meilleur temps belge sur 100m 4 nages en bassin de 25m.

Encore bravo à tous ces champions !

JULIE BENOÎT,
ECHEVINE DES SPORTS

STAGES DE VACANCES D'HIVER ET DE CONGÉ DE DÉTENTE

! Sous réserve des mesures sanitaires prises ou à prendre en raison de la crise du Coronavirus.

DU LUNDI 21 AU JEUDI 31 DÉCEMBRE 2020

ECOLE DE TENNIS AYWAILLE

Stage de Noël:

du 21 au 24 décembre 2020

Stage de Nouvel An:

du 28 au 31 décembre 2020

Formules demi-journées et journées complètes proposées pour les enfants et adolescents, dès l'âge de 5 ans.

Inscriptions sur www.etaywaille.be

RENS.: ECOLETENNISAYWAILLE@GMAIL.COM

RENS. ET INSCRIPTIONS : 0497 72 65 46

ROYAL BASKET CLUB 4A AYWAILLE

Esplanade du Fair-Play 1 à Aywaille

RENS. ET INSCRIPTIONS : MICHEL SOTTIAUX 0479 87 43 69

ECOLE DE TENNIS AYWAILLE

Formules demi-journées et journées complètes proposées pour les enfants et adolescents, dès l'âge de 5 ans.

Inscriptions sur www.etaywaille.be

RENS.: ECOLETENNISAYWAILLE@GMAIL.COM

DU LUNDI 15 AU VENDREDI 19 FÉVRIER 2021

PROJART'SCHOOL: Le carnaval et moi

Pour les 2,5-5 ans, 6-9 ans et 10-14 ans : chant, de la danse, théâtre, et un super bricolage seront au rendez-vous

Salle la renaissance à Awan - De 9h30 à 16h - Garderie gratuite dès 8h et jusqu'à 17h.

70€/par enfant, réduction si plusieurs de la même famille.



Le petit patrimoine d'Aywaille est recensé... mais il reste encore beaucoup à faire !

Tout a commencé par le lancement du **site internet** www.petitpatrimoinedaywaille.net. Celui-ci vous engage à découvrir ces innombrables témoins de la vie quotidienne, des croyances et des traditions de nos aïeux. Ce site, créé par la section **P.A.C. Aywaille (Présence et Action Culturelle)** à l'initiative du Collège communal, se veut participatif et, grâce à sa simplicité d'accès, vous permet de le compléter en y ajoutant vos contributions, photos et informations. Cette initiative résulte d'un appel à projet lancé par le Ministre René Collin relatif au **recensement du petit patrimoine**. Notre réponse a été sélectionnée, ouvrant la voie à une subsidiation. Des fiches spécifiques ont été établies élément par élément selon un modèle établi par l'Agence wallonne du Patrimoine. Nous avons le plaisir et l'honneur de vous informer qu'ainsi **plus de 500 éléments** ont été répertoriés. Le site internet et le recensement ne sont qu'un début pour préserver, rénover, montrer et mettre en valeur potales, croix, pierres, fontaines, clochetons... Nous visons à développer des parcours thématiques



et autres activités à la découverte de ces éléments, ô combien précieux de notre « petit » patrimoine. Aussi, nous vous invitons encore et toujours à nous faire part de vos découvertes, informations, photos et autres renseignements via le site internet dédié à cet effet.



RENÉ HENRY,
ECHEVIN DU PETIT PATRIMOINE

PROGRAMME 2021 VISITES GUIDEES HEID DES GATTES ET PCDN

Samedi 16 janvier: la Falize en hiver. RV rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.

Dimanche 17 janvier: les coteaux de Martinrive. RV à Martinrive entre Aywaille et Comblain, devant le bunker.

Samedi 20 février: la fagne de Paradis. RV à la salle de l'avenir à Paradis (commune d'Aywaille).

Dimanche 21 février: l'Amblève en hiver. RV devant l'Administration communale d'Aywaille rue de la Heid, 8.

Samedi 20 mars: découverte des mousses à la Falize (15 participants max). RV rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.

Dimanche 21 mars: découverte des lichens au Goiveux (15 participants max). RV au pied du Goiveux, rue de la Heid 95 à Aywaille.

Samedi 17 avril: la colline de Dieupart et du Thier Bosset en passant par le Fond de Kin. RV devant l'église de Dieupart (à côté du Delhaize d'Aywaille).

Dimanche 18 avril: les tartines de Chambralles. RV à Martinrive entre Aywaille et Comblain, devant le bunker.

Samedi 15 mai: la carrière du Goiveux au printemps. RV au pied du Goiveux rue de la Heid 95 à Aywaille.

Dimanche 16 mai: les Roches noires. RV place Leblanc 7 à Comblain-au-Pont.

Samedi 12 juin: la Falize au printemps. RV rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.

Dimanche 13 juin: le Rocheux à Theux. RV devant le Garage Jaminon, Chaussée de Verviers, 94 à 4910 Theux.

Samedi 17 juillet: le Goiveux au coeur de l'été. RV au pied du Goiveux rue de la Heid 95 à Aywaille.

Dimanche 18 juillet: la Falize au coeur de l'été. RV rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.

Samedi 11 septembre: les tartines de Comblain par Chambralles et Oneux. RV à Chambralles vers le haut du village au départ de la promenade balisée. Pas de parking aménagé. Attention de ne pas gêner les riverains. Balade de 8 km. Retour vers 18h.

Dimanche 12 septembre: les Fossettes. RV sur le parking du CHU, rue de Septroux 3, 4920 Aywaille.

Samedi 16 octobre: les champignons au Goiveux. RV au pied du Goiveux rue de la Heid 95 à Aywaille.

Dimanche 17 octobre: les champignons à Trotinfosse. RV rue Trotinfosse à Sougné sur le parking à la sortie du tunnel sous l'autoroute.

Samedi 20 novembre: la Chefna. RV à l'extrémité amont du village de Quarreux situé le long de la N633 juste avant la limite entre Aywaille et Stoumont.

Dimanche 21 novembre: les Fonds de Quarreux. RV au village de Nonceveux, rue de l'école 9 (vaste parking).

RÉSERVATION NÉCESSAIRE PAR MAIL À JMDARCIS@YAHOO.FR
TOUTES LES VISITES SONT GUIDÉES PAR L'ÉQUIPE DE LA RÉSERVE.
HORAIRE : SAMEDI DE 14 À 17 H ET DIMANCHE DE 9 H 30 À 12 H 30



LES HÔTELS À INSECTES



Wallonie

L'hiver est à nos portes, alors quoi de mieux pour s'occuper que de construire un hôtel à insectes !



LE DÉCLIN DES INSECTES

D'après plusieurs études scientifiques, nous constatons à notre époque un déclin mondial de la population d'insectes. En effet, plus de la moitié de ces espèces sont en déclin rapide. Il serait dû à la diminution accrue de leurs habitats naturels et à l'utilisation intensive de pesticides.

Pourquoi créer un hôtel à insectes ?

Cet hôtel servira d'abris pour un bon nombre d'insectes. Avec l'augmentation des pesticides et des jardins « pelouses », votre hôtel sera une aubaine pour ces petits êtres-vivants ô combien important pour l'équilibre de notre biodiversité. Ils pourront s'y protéger du froid et des intempéries mais également s'y reproduire.

Il est constitué, la plupart du temps, en bois avec plusieurs compartiments. Chacune de ces parties comporte un abris idéal pour l'une ou l'autre espèce d'insecte. Par exemple, les abeilles solitaires se réfugieront dans les buches trouées ou les tiges creuses afin d'y pondre leurs œufs.

Les perce-oreilles seront friands des pots de fleurs retournés remplis de foin ou de paille. Les coccinelles préféreront s'abriter dans les pommes de pins, les feuilles mortes, les tiges creuses ou entre de fines planches de bois. Chacun y trouve sa place !

Comment ?

Un hôtel à insectes peut être facilement créé si vous avez l'âme d'un bricoleur. Quelques planches en bois vous seront nécessaires pour créer l'ossature de votre hôtel. Ensuite, il suffit de le décorer selon vos envies avec tout ce que ces prochains



habitants aimeront : pommes de pins, paille, buches trouées, tiges creuses, morceaux de bois, etc.

Si vous n'avez pas l'âme d'un bricoleur, plusieurs variétés d'hôtels à insectes sont disponibles dans de nombreux commerces.

Opération WIN-WIN

Ces abris permettent d'accueillir de nombreux insectes. C'est un plus pour la nature et la biodiversité en général.

En contrepartie, ils vous rendront la pareille ! En effet, certains de ces insectes seront de parfaits prédateurs pour des parasites qui nuisent à vos plantations et d'autres, en tant que pollinisateurs, butineront vos fleurs et vous permettront d'obtenir une bonne récolte.

En résumé, c'est du win-win. Alors qu'attendez-vous ?

PCDN



Le Plan Communal de Développement de la Nature continue dans l'élaboration de ces projets 2019 et 2020 malgré la crise sanitaire ! Bientôt, des mangeoires à oiseaux seront disposées avec les groupes de voisins participant à notre projet de mangeoires de quartier.

De plus, dans le cadre de la semaine de l'arbre, le PCDN a concrétisé la dernière étape de son projet « une naissance, un arbre ». 126 arbres fruitiers ont été offerts aux parents participants en l'honneur de leur nouveau-né !

PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS : CONSEILS

Afin de pouvoir profiter de votre arbre fruitier durant de longues années, quelques principes de base sont nécessaires à prendre en compte, notamment :

- Favoriser une plantation en automne, de préférence fin novembre.
- Utiliser un tuteur pour le maintien de l'arbre durant ces premières années.
- Creuser un trou de plantation de 40-50 cm de profondeur et de 50-60 cm de largeur pour un arbre basse-tige et

80-100 cm pour un arbre demi-tige et haute-tige.

- Former un cône au fond du trou au centre où vous déposerez délicatement les racines de votre arbre.
- Laisser à l'air libre le point de greffe lorsque vous rebouchez le trou et recouvrez les racines de terres riches.

Pour plus d'informations et plus de conseils pour réussir la plantation de votre arbre fruitier, plusieurs fiches-conseils sont disponibles sur le site : <http://certifruit.be>



NEFLIERS ET FRUITIERS



Le samedi 28 novembre, **100 néfliers ont été distribués par les bénévoles du PCDN et ce, de façon innovante : en Drive in !**

De nombreux aqualiens ont ainsi participé à la **Semaine de l'arbre** en mettant en valeur cette essence peu à peu oubliée qui s'efface de notre paysage au fil du temps. Simultanément, le PCDN finalisait son projet « Une naissance, un arbre ». Un arbre fruitier ou des petits fruitiers ont été offerts aux heureux parents ayant eu une naissance entre le 1 juillet 2019 et le 30 juin 2020. 60 familles ont répondu à l'appel et 126 arbres fruitiers ont été distribués !

Au total, lors de cette matinée, 226 fruitiers ont été distribués. Une aubaine pour les pollinisateurs friands de ces essences et la biodiversité en général sur la commune d'Aywaille.

INFOS : CHARLOTTE BECO,
04 364 05 19
ECOSONSEIL@AYWAILLE.BE

SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉS!

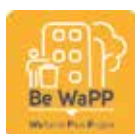


Depuis quelques années, une dizaine de caméras tournent sur les sites les plus

sensibles aux dépôts clandestins de la commune afin de les surveiller. Bulles à verres et à vêtements, conteneurs enterrés et parkings sont de cette manière de plus en plus observés par nos agents constatateurs d'incivilités environnementales. Des PV sont envoyés aux contrevenants. Pour rappel, ne laissez rien à côté des poubelles!

PLAN LOCAL DE PROPRETÉ D'AYWAILLE

Aywaille a terminé la rédaction de son plan local de propreté.



C'était l'occasion de faire l'état des lieux de ce que la Commune a mis en place pour améliorer et maintenir la propreté sur

son territoire. Nous avons aussi réalisé un diagnostic des endroits les plus sensibles, à surveiller de plus près.

Le Plan local de propreté nous a amenés à programmer des projets liés à la propreté. Ceux-ci sont répartis en 5 axes:

- Communication et sensibilisation (panneaux et articles);

- Infrastructure et équipement (ex: distributeurs de sacs pour déjections canines);
- Participation (ambassadeurs propreté);
- Gestion de l'espace (nettoyage des graffitis) et
- Répression (PV, caméras de surveillance des sites sensibles).

Des objectifs liés à la propreté ont été fixés pour les prochaines années et avec vous, nous allons tout mettre en œuvre pour parvenir à nous y tenir.

ADAPTATIONS RELATIVES À LA TAXE COMMUNALE SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS



En 2021, la taxe communale forfaitaire inclut:

- La collecte des PMC et papiers/cartons toutes les deux semaines,
- L'accès au réseau de recyparcs et aux bulles à verre. Bonne nouvelle, depuis le 1^{er} octobre 2020, les recyparcs acceptent 2m³ par véhicule, par jour et par recyparc. Si vous devez exceptionnellement déposer une grande quantité de déchets, merci de réserver à l'avance. (Recyparc d'Aywaille: 043847217),
- Une collecte de déchets encombrants à domicile par la Ressourcerie du Pays de Liège. Pour cela, il faut **réserver au 042202000, au moins 48 h avant** le

passage de la Ressourcerie (un passage par mois). Seules les adresses ayant réservé seront collectées. À partir du deuxième passage, le service est payant à hauteur de 25€ par passage.

- Le traitement de 50 kg par habitant de déchets ménagers résiduels et 25 kg par habitant de déchets organiques.
- Pour les conteneurs individuels, 30 levées de conteneur sont prévues par ménage. Le prix de la levée supplémentaire, au-delà de ces 30 levées s'élève désormais à 0,77€.

Dans les conteneurs enterrés collectifs destinés aux habitants du centre d'Aywaille ne disposant pas de conteneurs individuels, le nombre de dépôt de sacs poubelle est illimité.

Vous pouvez obtenir ce règlement dans son intégralité sur simple demande au service gestion déchets (gestiondechets@aywaille.be).

Retrouvez le guide du tri en ligne sur www.intradel.be

VENEZ CHERCHER VOTRE FILM ALIMENTAIRE RÉUTILISABLE ENDUIT À LA CIRE D'ABEILLE!

Dans le cadre des actions locales de prévention en vue de réduire la quantité de déchets, Intradel et la Commune d'Aywaille vous proposent une alternative zéro déchet aux films alimentaires jetables (tels que l'aluminium ou le cellophane), avec le soutien de la Région Wallonne et de la Province de Liège.

Le film alimentaire réutilisable enduit à la cire d'abeille permet de recouvrir un plat, un bol mais aussi d'envelopper directement les aliments pour les conserver sainement et durablement. Il évite l'utilisation de films alimentaires jetables. C'est un emballage imperméable et respirant à base de cire d'abeille qui est un antiseptique et antifongique naturel. Il protège votre concombre, recouvre vos plats... mais ne remplit pas vos poubelles!



SIMPLE D'UTILISATION : EMBALLER, LAVER ET RÉUTILISER ...

Pour en savoir plus, suivez le guide grâce à la vidéo de présentation et au tuto « Comment fabriquer ou ré-enduire un film alimentaire réutilisable ? »:

<https://www.intradel.be/filmalimentaire-reutilisable.html>

C'EST DU LOCAL!

Dans le cadre de ce projet, Intradel a fait la part belle à une entreprise belge pour la conception des films alimentaires réutilisables enduits à la cire d'abeille, en choisissant la société WRAPI située à Leuze-Eghezée.

EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET!

Un film alimentaire réutilisable enduit à la cire d'abeille (1/ménage) vous attend à l'Accueil de l'Administration communale, du lundi au vendredi, de 10 à 12 h et de 14 à 16 h (dans les limites du stock disponible).

RENS. : SERVICE GESTION DES DÉCHETS
AURÉLIE HUMBLET, 043640518
ANNE-CÉCILE NEYCKEN, 042676468
GESTIONDECHETS@AYWAILLE.BE





DISTRIBUTEURS DE SACS POUR DÉJECTIONS CANINES

Pour rappel, selon l'article 1131-2 du règlement communal sur les sanctions administratives communales du 30 août 2018 :

« Est passible d'une amende administrative en vertu du présent règlement :

- 1) toute personne qui ayant un animal sous sa garde, le laisse déposer ses excréments sur les trottoirs, dans un parc, jardin, quai et place ou tout autre endroit que les avaloirs, filets d'eau et les espaces sanitaires qui leur sont réservés ;
- 2) toute personne accompagnée d'un chien qui n'est pas munie du matériel nécessaire au ramassage de ses déjections. Elle est tenue de présenter le matériel à la demande d'un agent qualifié ».



Une cinquantaine de distributeurs de sacs pour déjections canines sont mis à votre disposition sur tout le territoire de la commune, en particulier dans les espaces verts et lieux fréquentés par les chiens, afin de garantir la propreté des espaces publics.

Une quinzaine de nouveaux distributeurs seront placés en 2021.

Nous vous rappelons que ces sacs sont destinés uniquement au ramassage des déjections canines. Ces sacs étant conçu seulement à cet effet !

Nous comptons sur vous pour que notre commune reste propre et agréable !

ENTRETIEN DES TROTTOIRS EN PÉRIODE HIVERNALE



Rappel : l'obligation de nettoyage, incombe, pour tout immeuble, terrain ou propriété, au principal occupant, personne physique ou morale. L'article du Règlement communal portant sanctions administratives suivant vise principalement l'entretien des terrains en période hivernale.

CHAPITRE V – LA PROPRETÉ ET L'ENTRETIEN DES PARCELLES

Article 19

Est passible d'une amende administrative, en vertu du présent règlement, toute personne qui ne respecte pas les règles suivantes :

- 1) Tout riverain est tenu de nettoyer le trottoir et/ou l'accotement et la rigole qui se trouvent devant sa demeure ou sa propriété afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sécurité de la voie publique. Cette obligation existe indépendamment du point de savoir si les trottoirs, accotements ou rigoles, dont question au premier alinéa, appartiennent au domaine public ou sont privés ;
- 2) Encas de chute de neige, les riverains balayeront le plus rapidement possible la neige qui encombre les trottoirs et accotements le long

de l'immeuble qu'ils occupent sur une largeur d'un mètre le long des façades.

La neige sera mise en tas sur la chaussée le long des trottoirs. Au cas où la largeur du trottoir serait insuffisante, les tas seront concentrés sur la chaussée le long des trottoirs à la limite des propriétés.

En toutes circonstances, la neige ne pourra obstruer les rigoles, ni les avaloirs de voirie, ni dissimuler les bouches d'incendie. Des ouvertures seront, en outre, pratiquées dans les tas continus de manière à faciliter l'accès de chaque habitation et la circulation des piétons sur le trottoir ou l'accotement ;

- 3) Partemps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, de laver les voiries et les trottoirs ;

- 4) Lorsqu'il y a du verglas ou que la neige gelée ou durcie rend la circulation difficile, les riverains doivent répandre, sur les trottoirs ou accotements qui bordent l'immeuble qu'ils occupent l'un ou l'autre, des produits abrasifs (laitier granulé, scories).

L'usage du sel ou d'autres fondants chimiques pour faire fondre la glace ou la neige impose ensuite un balayage complet et efficace ;

- 5) Lors du dégel, les riverains doivent assurer devant l'immeuble qu'ils occupent le dégagement des rigoles et avaloirs afin de permettre l'écoulement normal des eaux résultant de la fonte des neiges et glaçons.

DENEIGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES

En cas de neige, les services communaux se mobiliseront encore de la manière la plus efficace possible afin de dégager les routes des villages recouvertes du blanc manteau.

Il est important que, pour effectuer ce travail efficacement, les voitures des habitants des rues de nos villages n'encombrent pas les bords de voiries, surtout les plus étroites, afin que les camions et tracteurs puissent passer avec la lame de déneigement et épandre, le cas échéant, le sel.

Merci pour votre attention, collaboration et compréhension.



DERNIER TRONÇON DE LA RUE SAINT-PIERRE



Ces travaux d'aménagement, subsidiés à hauteur de 150.000€ suite à un appel à projet intitulé « Amélioration du cadre de vie des citoyens et augmentation de l'attractivité des lieux de centralité de nos communes » initié par la Ministre De Bue ont débuté le 18 mai 2020. La société NELLES Frères de Malmedy a exécuté ce chantier qui comportait des travaux de réfection d'égouttage et de canalisation d'eau alimentaire pour le compte de l'AIDE et la SWDE mais aussi et surtout le

pavage complet de ce tronçon en pierre naturelle assurant ainsi une continuité parfaite avec le début de la rue et la rue Hongrée. Le chantier a été retardé notamment par la crise du covid-19 mais est finalement achevé à la satisfaction de tous. L'éclairage de l'ensemble de la rue Saint-Pierre et de la rue Hongrée sera renouvelé dans les prochains mois.



Nous remercions les riverains pour leur patience.

PIC 2019-2021 – RÉNOVATION ET ISOLATION DE LA TOITURE DU CENTRE MARCELLIN LAGARDE

Le chantier, attribué à la SPRL TOITURE HENRI LEFIN de Sprimont pour la somme de 151.562,36€, 21% TVA comprise, a débuté le 20 août 2020 et vient de s'achever. Il consistait en la démolition de la couverture existante en ce compris le lattage, le voligeage, la corniche, les gouttières, les descentes pluviales, les lucarnes et la reconstruction de l'ensemble avec isolation. Une partie des coûts

est subsidiée par la DGO1 « Routes et Bâtiments » à concurrence de 60 % dans le cadre du Programme d'Investissements communal 2019-2021. L'étude et la surveillance du chantier de cet immeuble sis rue de la Reffe, 9 (ancienne maison communale de S-Remouchamps) ont été assurées par le Bureau d'Architecture Marc ZWEBER d'Aywaille.



TRAVAUX AU ROYAL HARZÉ FOOTBALL CLUB

Le réaménagement des installations et l'agrandissement des vestiaires des « verts et blancs » touchent à leur fin. Pour rappel, il s'agit de la rénovation de 3 vestiaires existants et de la cafétéria, la création de 4 nouveaux vestiaires et de locaux de rangement connexes ainsi que la rénovation de l'éclairage des terrains de football.



La SA GILLARD de Visé exécute le chantier sous la surveillance de ACDC Architectes Associés de S-Remouchamps. Les travaux, attribués à la somme de 1.065.323,92€ TVAC sont subsidiés en partie par la Direction des Bâtiments subsidiés et des Infrastructures sportives. Contrairement à de fausses informations, aucun dépassement budgétaire n'est à signaler dans ce dossier.

EGLISE NOTRE DAME DE DIEUPART

En 2019, le Collège avait décidé d'entamer le dossier de restauration de la charpente et couverture de la nef. L'église faisant l'objet d'un arrêté de classement, une procédure de certificat de Patrimoine devait être réalisée au préalable avec l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP). La première réunion a eu lieu le 19 septembre 2019. Fin octobre 2019, des mouvements ont été constatés dans la couverture de la toiture de l'église. Des mesures conservatoires d'urgence ont dû ainsi être prises.

Une partie de la toiture a dû être démontée et sécurisée et, pour protéger l'édifice, une couverture provisoire prenant appui sur des échafaudages de type modulaire installés le long des façades a été mise en place. Ces travaux ont été exécutés par la S.A. Gustave et Yves LIEGEOIS de Battice.

Maintenant que la toiture est protégée, l'étude de la réalisation des travaux de restauration de la charpente et de la couverture de la nef peut être poursuivie. Ainsi, le Collège communal a, le 12 novembre 2020, attribué le marché de services portant sur cette étude à l'Association momentanée Thomas KUYPERS, Architecte et Bureau d'études GREISCH de Dolembreux.

DOMINIQUE SIMON,
ECHEVIN DES TRAVAUX



MAIS QUE FONT LES BIBLIOTHÉCIARES... PENDANT LE CONFINEMENT ?

Depuis le 3 novembre, les bibliothèques sont ouvertes au public pendant les heures d'ouverture habituelle, mais uniquement sur rendez-vous. Ceci afin d'éviter les croisements de personnes à l'intérieur des locaux, pour limiter les risques de contagion.

Et entre-temps ? La suppression temporaire du libre-accès ne constitue pas une diminution de nos activités : nous continuons à désinfecter les livres qui rentrent en bibliothèque un par un, puis nous les stockons en quarantaine quelques jours avant de les ranger en rayon. Nous répondons aux très nombreux appels téléphoniques des

lecteurs demandant des rendez-vous et des sélections de lecture. La préparation de ces commandes de livres est conséquente, amusante... et constitue régulièrement un défi que nous nous plaisons à relever au mieux.

Le catalogue en ligne de nos bibliothèques peut vous aider à faire des choix. Toutefois,

si son utilisation vous paraît compliquée ou si vous n'avez pas d'inspiration, n'hésitez pas à vous laisser surprendre en nous demandant une sélection thématique. De nos coups de cœur naissent aussi de belles découvertes !

LISEZ-VOUS BELGE ?

Du 16 novembre au 25 décembre, le livre belge francophone est mis à l'honneur par la Fédération Wallonie-Bruxelles à travers une grande opération de promotion intitulée « Lisez-vous le Belge ? ».

La campagne donne l'occasion de mettre en avant tous les acteurs et actrices de la chaîne du livre, de l'écriture et l'illustration jusqu'à l'édition en passant par les lieux de diffusion, d'achat, d'emprunt et les espaces de discussion.

La campagne s'est aussi accompagnée, pour les bibliothèques, d'un chèque de la FWB pour l'achat en librairie de livres édités en Belgique en 2019 et 2020. Al-

bums jeunesse, bandes dessinées, romans jeunesse et adultes, documentaires : nous aurons donc le plaisir de vous présenter pas moins de 250 nouveautés bien de chez nous et de qualité, fraîchement acquises par les bibliothèques !

Chaque jour, du 1^{er} au 24 décembre, un livre vous sera présenté sur les sites de la bibliothèque et de la commune ainsi que sur notre compte Facebook.



COLLABORATION AVEC LE CPAS

Dans le cadre de la campagne « Lisez-vous le Belge ? », un chèque a également été octroyé au CPAS pour l'achat de nouveautés belges. Ainsi, les bibliothécaires ont été sollicitées pour participer à la sélection d'albums, romans et BDs jeunesse que le grand Saint-Nicolas a distribué aux enfants.

ANIMATIONS

Cela fait à présent presque dix mois que nous n'avons pu vous proposer nos animations habituelles.

Vous êtes nombreux à le regretter. Vous avez aussi été très nombreux à apprécier les lectures en ligne réalisées d'avril à juin. Nous sommes remplies d'idées pour le printemps prochain. La perspective de pouvoir lire des histoires à nouveau face à face paraît encore lointaine, mais l'attente stimule notre imagination. Notre traditionnelle veillée de contes de Noël ne pouvant pas avoir lieu cette année, Gaëlle vous propose **un calendrier de l'Avent de contes et d'histoires de Noël, chaque jour du 1^{er} au 24 décembre, sur le site communal ainsi que sur celui de la bibliothèque et sur notre compte Facebook.**

Pendant cette même période, Hélène vous présentera **un roman par jour à destination des ados.**

FERMETURE DE FIN D'ANNEE

Les bibliothécaires vous accueilleront jusqu'au mercredi 23 décembre à 18h.

Les bibliothèques de Harzé, Aywaille et S-Remouchamps seront fermées du 24 décembre au 2 janvier.

Les livres empruntés seront automatiquement reportés à la première semaine de janvier.

Nous vous souhaitons de chaleureuses fêtes de fin d'année malgré cette période difficile.

RAPPEL DES HORAIRES

Nous vous invitons à vous renseigner sur notre site internet sur les conditions d'accès en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

AYWAILLE

Lundi et vendredi : 14 h 00 18 h 00

Mercredi : 09 h 00 13 h 00

14 h 00 18 h 00

Jedi et samedi : 09 h 00 13 h 00

HARZE

Mardi et vendredi : 15 h 00 19 h 00

REMOUCHAMPS

Lundi et jeudi : 15 h 00 19 h 00

Nous vous rappelons que le **port du masque** reste **obligatoire** dans les 3 implantations.

POUR NOUS CONTACTER ...
TEL. : 04 384 7882
MAIL :
BIBLIOTHEQUE@AYWAILLE.BE
SITE INTERNET :
BIBLIOTHEQUE.AYWAILLE.BE
WWW.CATALOGUEBOA.BE

NOCES DE BRILLANT



Nos jubilaires, **Anita PASCUAL BEDOYA** et **Jacques PIETTE**, se sont rencontrés pour la première fois en 1952, quand Anita est arrivée d'Espagne. Après de courtes courtisailles, le mariage sera célébré le 24 septembre 1955. Jacques a travaillé dans la porcherie de la sœur d'Anita et son mari. Puis Anita et lui ont travaillé tous deux à la FN jusqu'en 1991. Tous deux ont eu l'immense bonheur d'agrandir la famille avec la venue de leurs deux filles. Ils sont d'heureux grands-parents 5 fois et arrière-grands-parents 10 fois (le 11^e est en route !). Jacques est un grand fan de moto (il est très fier de sa bécane) et il se passionne pour la batterie et l'accordéon. Anita aime les programmes télé espagnols, s'adonne au jardinage et est une excellente cuisinière. Toutes nos félicitations pour ce merveilleux parcours et tous nos vœux de bonheur !

NOCES D'OR



C'est sur la place d'Aywaille, en 1967, qu'**Andrée SANTE** et **André LOUON** se sont rencontrés. Après 3 années de courtisailles, ils célèbrent leur mariage le 5 septembre 1970. André travaillera d'abord aux Presses Raskin à Angleur et ensuite à la FN à Harzé. Mais son véritable métier est dans le monde du spectacle: animateur, chanteur, comédien... où Andrée aime le rejoindre pour partager les planches avec lui et lui donner la réplique. Andrée a d'abord été technicienne de surface à Angleur et à Awan, puis cuisinière à la FN à Harzé, à l'Athénée Royal d'Esneux et à l'Hôtel Halleux à Banneux. Elle a aussi vendu des crêpes et des gaufres chez Désiré de Lille à Liège. Deux filles, leur ont donné trois petits-enfants dont ils sont si fiers. Nos jubilaires profitent maintenant de leur retraite: voyages, émissions culinaires, de variétés et de sport... rythment leur quotidien. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



C'est lors d'un thé dansant à Sprimont, en 1968, que **Françoise GRUTMAN** et **Jean BANNEUX** se sont rencontrés. Après deux années de courtisailles, le mariage sera célébré le 10 septembre 1970. Jean a travaillé dans la ferme de ses parents puis à la laiterie d'Aywaille, ensuite chez un pépiniériste pour terminer sa carrière chez Perfecty. Françoise a travaillé en tant que coiffeuse dans un salon à Liège puis en tant que caissière chez Delhaize où elle y a fait carrière. Jean et Françoise sont les heureux parents de deux fils et sont très fiers de leurs deux petites-filles. Marchés et brocantes, promenades, vélo, musique, lecture, jardinage, voyage... rythment leur quotidien. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



C'est lors d'un bal de village que **Mariette COLLA** et **Marc ANDRE** se sont rencontrés. Après 4 années de courtisailles, le mariage sera célébré le 12 septembre 1970. Marc travaille comme mécanicien dans un garage à Trois-Ponts et c'est tout naturellement que tous deux finiront par reprendre le garage maternel à Neufmoulin qu'ils n'ont eu de cesse de faire prospérer. Depuis plusieurs années, c'est leur fille Michèle et son compagnon qui ont repris le garage familial. Ils ont eu le bonheur d'accueillir deux filles au sein de leur famille et sont très fiers de leur petit-fils.

Nos jubilaires profitent d'une retraite bien méritée. Marc s'adonne au vélo tandis que Mariette se passionne pour la réalisation de montages floraux. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !



Françoise POLIS et **Marcel VAN NIEUWENHOVE** se sont rencontrés à une terrasse d'un café à Verviers, en 1966. Après 3 années de courtisailles, le mariage sera célébré le 8 octobre 1970. Du côté professionnel, Marcel et Françoise ont fait toute leur carrière dans l'Horeca à Liège. Tous deux auront le grand bonheur d'accueillir deux enfants au sein de leur famille et ils sont très fiers également de leurs deux petits-enfants. Nos jubilaires aiment s'occuper de leurs animaux et regarder les reportages animaliers. Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur !

MARIAGES

Troquette David (Nonceveux) et **Lougen Myriam** (Dison) mariés le 05/09/2020 ;

Crucifix Thomas (Ernonheid) et **Nissen Jessica** (Ernonheid) mariés le 05/09/2020 ;

Grand'Jany Christian (S-Remouchamps) et **Etienne Wendy** (S-Remouchamps) mariés le 09/09/2020 ;

Lathouwers Nathan (S-Remouchamps) et **Plener Laura** (S-Remouchamps) mariés le 12/09/2020 ;

Pecoraro Anthony (Pavillonchamps) et **Canavesi Julie** (Pavillonchamps) mariés le 12/09/2020 ;

Legras Geoffrey (S-Remouchamps) et **Bricteux Aude** (S-Remouchamps) mariés le 19/09/2020 ;

José Eric (S-Remouchamps) et **Deckers Sabrina** (S-Remouchamps) mariés le 19/09/2020 ;

Ondati Michel (Aywaille) et **Quiros La Cueva Rosa** (Aywaille) mariés le 03/10/2020 ;

Poulain Jean-Christophe (Nonceveux) et **Jadot Frédérique** (Nonceveux) mariés le 10/10/2020 ;

Collart Jackie (Aywaille) et **Van Kerckem Stéphanie** (Aywaille) mariés le 15/10/2020 ;

Art Joël (Val du Promontoire) et **Marchica Karine** (Val du Promontoire) mariés le 24/10/2020.



NAISSANCES

Buez Tim (Havelange), né le 08 juillet, fils de Buez Jérémy et d'Ippolito Karine ;

Gazon Romain (S-Remouchamps), né le 15 juillet, fils de Gazon Florent et de Havard Wendy ;

Milcamps Sam (Awan), né le 19 juillet, fils de Milcamps Pierre et de Pregardien Nancy ;

Mc Laughlin Lina (S-Remouchamps), née le 30 juillet, fille de Mc Laughlin Jerry et de Colleye Nadia ;

Hantz Soahindy (S-Remouchamps), née le 30 juillet, fille de Hantz Dominique et d'Edith Annissa ;

Reul Milo (Septroux), né le 31 juillet, fils de Reul William et de Perednia Roxane ;

Nuyens Théo (Aywaille), né le 31 juillet, fils de Nuyens Ryan et de Ramakers Alison ;

Dewulf Ummels Charlie (Val du Promontoire), née le 31 juillet, fille de Dewulf Thomas et d'Ummels Elodie ;

Gonay Adrien (Ernonheid), né le 31 juillet, fils de Gonay Geoffrey et de Dewez Kathleen ;

Cornet Chloé (Houssonloge), née le 01 août, fille de Cornet Maxime et de Gerday Elise ;

Vanderhaeghen Robin (Awan), né le 03 août, fils de Vanderhaeghen Adrien et de Demonceau Virginie ;

Preudhomme Loïse (Sougné-Remouchamps), née le 20 août, fille de Preudhomme Mickaël et de Cochet Tiffany ;

Geron Nathan (Nonceveux), né le 28 août, fils de Geron Hubert et de Schoumakers Laura ;

Colard Elliott (Aywaille), né le 07 septembre, fils de Colard Xavier et de Macaut Astrid ;

Pirnay Louise (Aywaille), née le 08 septembre, fille de Pirnay Cédric et de Rixhon Valérie ;

Flagothier Noé (Harzé), né le 08 septembre, fils de Flagothier Vincent et de Fournier Laurence ;

Godsoul Tiago (Val du Promontoire), né le 14 septembre, fils de Godsoul Jonathan et de Boldo Rachel ;

Defossé Elisa (Aywaille), née le 15 septembre, fille de Defossé Joffrey et de Collignon Laura ;

Le Fong Ethan (Pouhon), né le 16 septembre, fils de Le David et de Fong Camille ;

Louis Juliette (Paradis), née le 21 septembre, fille de Louis Julien et de Labeye Marine ;

Botta Manon (Havelange), née le 22 septembre, fille de Botta Vincent et de Dumez Sylviane ;

Banneux Marion (Awan), née le 22 septembre, fille de Banneux Jonathan et de Targnion Aurélie ;

Weibel Maylis (Aywaille), née le 24 septembre, fille de Weibel Sandy ;

Gerkens Simon (Promontoire), né le 27 septembre, fils de Gerkens François-Robert et de Fanchamps Julia ;

Stassart Robert (S-Remouchamps), né le 29 septembre, fils de Stassart Michel et de Robert Florence ;

Hallet Fraikin Léa (S-Remouchamps), née le 01 octobre, fille de Hallet Damien et de Fraikin Aurore ;

Lefin Nina (Fy), née le 03 octobre, fille de Lefin Julien et de Dechamps Charlotte ;

Daune Alix (Aywaille), née le 04 octobre, fille de Daune Julien et de Malmendier Aurore ;

Dumont Aria (Awan), née le 05 octobre, fille de Dumont Olivier et de Somme Christine ;

Grün Dubois Perly (Awan), née le 07 octobre, fille de Grün Joé et de Dubois Zouka ;

Bourgraff Mia (Nonceveux), née le 10 octobre, fille de Bourgraff Antoine et de Warnant Marie ;

Guillain Eléanore (Nonceveux), née le 13 octobre, fille de Guillain Julien et de Bodart Gwennaëlle ;

Delhière Margot (Havelange), née le 14 octobre, fille de Delhière Gwennaël et de Pex Justine ;

Lampertz Arthur (Aywaille), né le 15 octobre, fils de Lampertz Stéphane et de Parisis Armony ;

Lindt Marius (Aywaille), né le 18 octobre, fils de Lindt Jérôme et de Flaba Julie ;

Humblet Timéo (Septroux), né le 23 octobre, fils de Humblet Jérôme et de Bornstein Magali ;

Gillard Brévers James (Septroux), né le 27 octobre, fils de Gillard Jason et de Brévers Mallaury ;

Doster Weber Sawyer (Awan), née le 30 octobre, fille de Doster Bryan et de Weber Mégane.

DÉCÈS

Vanderveken Marie (S-Remouchamps), 95 ans, veuve de De Raemaker Jean, décédée à Aywaille le 13 août ;

Menchini Téa (Aywaille), 82 ans, veuve de Biagi Guilio, décédée à Liège le 15 août ;

Dervaux Christiane (S-Remouchamps), 82 ans, veuve de Neveu Gilbert, décédée à Aywaille le 16 août ;

Périsseux Philippe (La Levée), 66 ans, époux de Britte Jacqueline, décédé à Aywaille le 17 août ;

Defossé Patrick (S-Remouchamps), 59 ans, décédé à Aywaille le 18 août ;

Wuidar Armand (Nonceveux), 77 ans, époux de Mullenders Marie, décédé à Sprimont le 18 août ;

Hubin Chantal (Aywaille), 71 ans, décédée à Aywaille le 19 août ;

Bonmariage Raymond (Emblève), 73 ans, époux de Monfort Josiane, décédé à Liège le 19 août ;

Minguet Marie (Aywaille), 76 ans, décédée à Comblain-au-Pont le 22 août ;

Decolon Arlette (S-Remouchamps), 70 ans, veuve de Dechamps Michel, décédée à Liège le 28 août ;

Denis Henri (Promontoire), 79 ans, époux de Jongen Bernadette, décédé à Comblain-au-Pont le 01 septembre ;

Hourdisse Jeannine (Nonceveux), 82 ans, veuve de Heuskin André, décédée à Spa le 04 septembre ;

Fraselle Yvonne (S-Remouchamps), 94 ans, veuve de Fortemaion Jules, décédée à Aywaille le 04 septembre ;

Nassogne Yvette (Aywaille), 71 ans, décédée à Waremme le 08 septembre ;

Latour Josée (Crètales), 88 ans, épouse de Leroy Emmanuel, décédée à Liège le 16 septembre ;

Flagothier Elisabeth (S-Remouchamps), 81 ans, épouse de Huberty Marcel, décédée à Aywaille le 20 septembre ;

Counson Marie (Harzé), 85 ans, veuve de Cornet Albert, décédée à Ferrières le 20 septembre ;

Javoronok Paula (S-Remouchamps), 96 ans, veuve de Mailloux Fernand, décédée à Liège le 23 septembre ;

Tomasetig Anna (Crètales), 72 ans, épouse de Jordant René, décédée à Aywaille le 26 septembre ;

Lallemand Joseph (Aywaille), 74 ans, décédé à Liège le 28 septembre ;

Dasoul Marcel (Aywaille), 72 ans, époux de Brévers Marguerite, décédé à Aywaille le 03 octobre ;

Nicaise Mathys (Kin), 22 ans, décédé à Manhay le 04 octobre ;

Corvers Louis (Mont d'Amblève), 77 ans, époux de Krier Josèpha, décédé à Aywaille le 05 octobre ;

Rombaut Yvan (S-Remouchamps), 74 ans, décédé à Woluwe-Saint-Lambert le 07 octobre ;

Viel Carlo (Aywaille), 79 ans, époux de Leprince Michèle, décédé à Comblain-au-Pont le 13 octobre ;

Grégoire Françoise (Harzé), 61 ans, épouse de Bodeux Etienne, décédée à Liège le 17 octobre ;

Bourgeois Marie (S-Remouchamps), 94 ans, épouse de Dams Léon, décédée à Aywaille le 18 octobre ;

Jaa Joséphine (S-Remouchamps), 93 ans, veuve de Di Carlo Celestino, décédée à Liège le 19 octobre ;

Beaufays Yvette (Stoqueu), 83 ans, décédée à Liège le 19 octobre ;

Laurent Gaston (S-Remouchamps), 89 ans, époux de Dubois Gilberte, décédé à Aywaille le 21 octobre ;

Doppagne Louis (Sougné-Remouchamps), 78 ans, époux de Dhondt Monique, décédé à Aywaille le 21 octobre ;

Mahy Robert (Houssonloge), 71 ans, époux de Collin Jeannine, décédé à Liège le 22 octobre ;

Leuruth Francis (S-Remouchamps), 75 ans, veuf de Lacroix Dominique, décédé à Liège le 23 octobre ;

Rixhon Josée (Awan), 83 ans, veuve de Corman Henri, décédée à Sprimont le 24 octobre 2020 ;

Boreux Colette (S-Remouchamps), 83 ans, veuve de Gérard Pierre, décédée à Liège le 25 octobre ;

Mahy Louis (S-Remouchamps), 76 ans, décédé à Verviers le 26 octobre ;

Haufroid Bernard (Aywaille), 78 ans, époux de Laroche Chantal, décédé à Aywaille le 30 octobre ;

Pondant Josianne (S-Remouchamps), 79 ans, veuve de Renard Claude, décédée à Liège le 30 octobre 2020 ;

Haid David (S-Remouchamps), 42 ans, décédé à Aywaille le 30 octobre ;

Toussaint René (S-Remouchamps), 91 ans, décédé à Aywaille le 30 octobre ;

Paquay Jean (Aywaille), 72 ans, époux de Lemaire Monique, décédé à Liège le 30 octobre ;

Jacquet André (S-Remouchamps), 76 ans, décédé à Aywaille le 31 octobre ;

Peret Marie (S-Remouchamps), 97 ans, veuve de Herman Claude, décédée à Aywaille le 31 octobre ;

Swennen Léon (Trou de Bosson), 99 ans, veuf de Reumont Henriette, décédé à Liège le 31 octobre ;

Gilles René (Dieupart), 91 ans, veuf de Rolain Jacqueline, décédé à Liège le 31 octobre ;

Vielvoye Roger (S-Remouchamps), 88 ans, époux de Mosbeux Huberte, décédé à Aywaille le 03 novembre 2020 ;

Becker Jean (S-Remouchamps), 77 ans, décédé à Liège le 03 novembre ;

Servais René (S-Remouchamps), 94 ans, veuf de Thecheur Pauline, décédé à Aywaille le 09 novembre ;

Mairy Christian (Deigné), 63 ans, époux d'Etienne Marguerite, décédé à Liège le 09 novembre ;

Romarin Hélène (Aywaille), 90 ans, épouse de Delcourt Jean-Claude, décédée à Aywaille le 10 novembre ;

Vanderhoven Sylva (Promontoire), 90 ans, veuve de Goossens Johannes, décédée à Liège le 11 novembre.



IN MEMORIAM
Ancien Combattant décédé

Monsieur Joseph WISLEZ, Ancien Combattant, Résistant armé. Né à Sougné-Remouchamps le 05/04/1922 et décédé à Aywaille, le 16/11/2020



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE : NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE ACCOMPLI

7 monuments ont été fleuris aux quatre coins de la commune. Même si, cette année, les règles sanitaires ne nous permettraient pas une participation citoyenne et scolaire identique aux années précédentes, commémorer l'Armistice est resté et restera une priorité pour notre commune. Encore merci aux Porte-Drapeaux pour leur présence. Et merci à toutes celles et ceux qui ont arboré le drapeau national à leur fenêtre.

DANIELLE CORNET,
ECHEVINE DES AFFAIRES PATRIOTIQUES





Rue du Chalet 105 - 4920 Aywaille - 04/384.59.19



Aywaille Motor, c'est le garage familial à votre service depuis plus de 30 ans sur la région d'Aywaille et ses environs !



TOITURE-CHARPENTE-ARDOISIER-ZINGUEUR
ISOLATION PROJETÉE SOUDAL

Rue du Pré Clamin 3
Harzé (ZI) Aywaille

04 384 61 46
info@toitureleonard.be

www.toitureleonard.be



Ô Soins d'Elles
Institut de soins, ongles et cils



Cadeau d'anniversaire
Carte de fidélité



Ô Soins d'Elles

DIEZE
BY TE
Distributrice
matériel cils et ongles

CENTRE DE FORMATIONS

0496 55 20 58 SUR RDV

A 600m du centre • Parking • Arrêt de bus
Avenue François Cornesse, 100 - 4920 Aywaille

Julien Haid

Entreprise de maçonnerie
0472 669 681

Aywaille

julienhaid@gmail.com



Sur plus de 600m², le premier
TREK CONCEPT STORE de Wallonie !

- Toute la gamme TREK visible et disponible, soit plus de 150 vélos de stock
- Essai libre de nombreux modèles électriques et VTT
- Une gamme d'accessoires et de vêtements unique signée BONTRAGER
- Un espace dédié d'étude posturale TREK PRECISION FIT
- Depuis plus de 110 ans, une équipe de professionnels à votre écoute



Avenue de la Porallée 21 • 4920 Aywaille-Remouchamps
Tél.: 04 384 42 88 • hello@cyclesmatagne.bike
f @cyclesmatagne

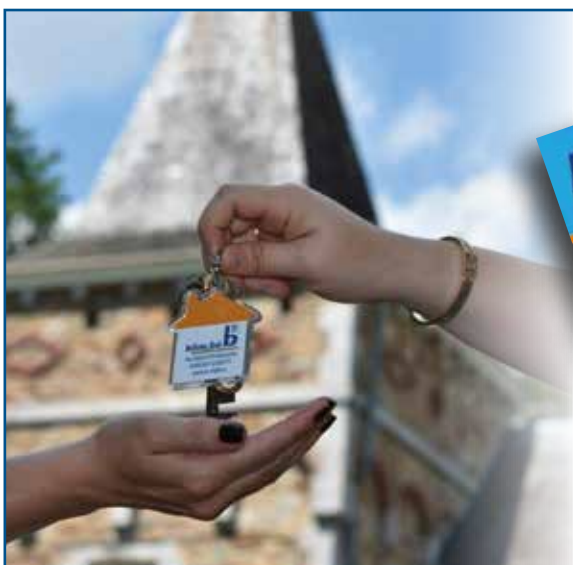


**COIFFURE DAMES,
HOMMES
ET ENFANTS**



avec et sans rendez-vous
04 384 39 45 - www.n-coiffure.be

Avenue de la Porallée 36A - 4920 Aywaille
(dans votre Carrefour Market de Remouchamps)



Tout le monde
veut ce panneau
VENDU
contre sa façade.
Vous aussi ?

Alors,
faites appel
à **blim.be**

3 agences | Comblain-au-Pont, Aywaille et Durbuy
www.blim.be | 04 383 56 59

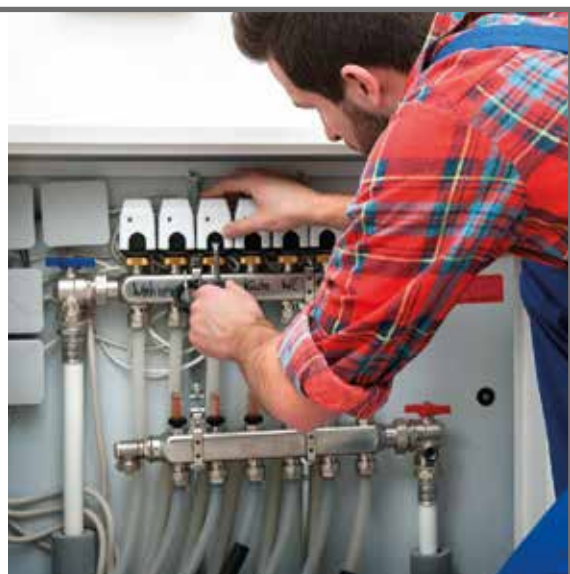


**BENOIT
LERUSE
CHAUFFAGE**

Plus qu'un nom, un engagement !

Chauffage mazout et gaz

Installations et entretiens réguliers pour une diminution
de la consommation par un réglage parfait.



0478 575 441

www.leruse-benoit.be



ARPE
Aywaille
ATHÉNÉE ROYAL
PRINCESSE ELISABETH



Une vision d'avenir ancrée dans la tradition

TOUTES VOS QUESTIONS MÉRITENT RÉPONSE !

UNE ÉCOLE À VOCATION



Erasmus+ **EUROPÉENNE**

NOMBREUSES OPTIONS
GÉNÉRALES-TECHNIQUES-PROFESSIONNELLES

Accueil, aperçu des différentes disciplines et visites de l'école
pendant les heures scolaires ou sur rendez-vous !

Option sports dès la 1^{re} secondaire
et immersion anglais
de la 3^e maternelle à la rhétorique

Nouveau : Sports études tennis
(école Steve Darcis / Xavier Moureaux)
Assistant en soins animaliers à partir de la 5^e
7P CEFA «Gestion de très petites entreprises»

INTERNAT ! FILLES
GARÇONS



Avenue F. Cornesse - 4920 Aywaille

Secondaire : 04/384 42 45

Fondamental : 04/384 44 02

Internat : 04/384 43 84

www.araywaille.be



#ELLE #LUI

Pépita à Aywaille !

Place Joseph Thiry, 34 à 4920 Aywaille

04 239 23 00

Ouvert du mardi au samedi de 10 à 18h



Pierre LATOUR

MENUISERIE INT./EXT. • PARACHÈVEMENT
ÉBÉNISTERIE • RESTAURATION
CUISINES EQUIPEES

19 Bignoul - 4920 Remouchamps

0495/27 46 42 • pierre.latour22@gmail.com

Boulangerie - Pâtisserie artisanale



**LA GANAILLE
TOQUÉE**

Rue Nicolas Lambercy 28 - 4920 Aywaille 0483 55 04 04

Ouvert mercredi et samedi de 6h30 à 17h30 - Dimanche de 6h30 à 16h30

spr JULY PAUL

7J/7 - 24H/24 / WE COMPRIS



04 384 66 17 - 0495 574 509

Vidange fosses septiques
Débouchage - Caméra d'égouts
Nettoyage de citernes

Awan Fond de la Ville 29 - AYWAILLE

• SYNDIC • VENTE • LOCATION • EXPERTISE • REGISSEUR •

Une petite équipe
un grand service !



04/384.87.77

www.immocastor.com • immocastor@gmail.com

ESTIMATION GRATUITE DANS LES 48 H

- Barrières
- Escaliers



- Garde-corps
terrasses complètes

ferrosteel

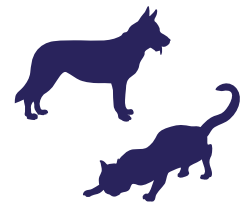
Ferronnerie • Mécano - soudure

- Ferrosteel
- Ghislain Demortier
- Paradis 72 • 4920 Harze
- 0486 32 04 34
- demortier.ghislain@skynet.be



LICAVET

Vétérinaires agréés



URGENCES 24h/24 7j/7 – www.licavet.be



Consultations : Lu > Ve : de 9h à 19h – Sa : 9h à 12h
Cabinet : 23r rue du Pont – 4170 Comblain au Pont | 0470 31 46 86

Mazout Paquay

Aywaille

• Pétrole - Diesel • Gasoil extra
Votre partenaire chaleur !
Une qualité irréprochable, la nôtre !

Tél. 04 384 45 24 - www.mazout-paquay.be
mazout.paquay@prevot-group.be - Rue du Chalet 63a - AYWAILLE

ENTREPRISE FAMILIALE
POMPES FUNÈBRES GÉRARD

Organisation complète de funérailles
PARTOUT 24H/24

*Tous les actes posés envers un défunt
sont empreints de respect et dignité*

Tél. 04/384 66 73

FUNÉRARIUM

Rue de la Reffe, 4 - 4920 REMOUCHAMPS
www.pompesfunebresgerard.be



Eric Bodeux

Rue du Chalet 2
4920 AYWAILLE
Gsm : 0499 579 270

DKV

Assurances Placements
Prêts hypothécaires



Tél / Fax 04 382 40 78
eric.bodeux@pv.be
www.pv.be

Aywaille Assur sprl, Agent d'assurance exclusif P&V Assurances scrl, DKV et Acres protection juridique
FSMA 105916CA - BE 0811725395 - MAE 214588



Producteur
de fraises
BIO

La Ferme Blanche

Nathalie Balthazart **0496 300 267**
Michaël Atquet **0498 109 154**

Rue des Riveux 15a - 4920 Remouchamps
nathalie.balthazart@gmail.com





**Votre partenaire
pour les fêtes !**



Lu. - Ve.
8h30 à 20h00
Sa.
8h00 à 20h00
Di. & Jours Fériés
9h à 18h

AV. DE LA PORALLÉE 36A
4920 REMOUCHAMPS
04 384 05 50

Poêlerie Jacquemin

Le Poêlier de votre région depuis 1974 !



**Spécialisé
en tubage**



Poêle
Austroflamm Mo duo



Vente de matériel inox
pour particuliers et professionnels.
Vente de pellets à emporter.



Route des Ardennes 5B

AYWAILLE

04 360 78 80

www.poeleriejacquemin.be

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30
ainsi que le samedi de 9h30 à 15h
Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche

